TERRESIA

Conditions generales de vente

Abonnement professionnel au logiciel TERRESIA - Version du 23 septembre 2026

1. Identite du prestataire

TERRESIA - Entreprise individuelle Joy Malabry - SIREN 979 133 469 - SIRET 979 133 469 00028 - Code APE 7490B - 504 rue Albert Rey, 83370 Frejus, France - contact@terresia.fr.

2. Objet et champ d’application

Les presentes conditions generales encadrent l’abonnement au logiciel professionnel TERRESIA. Le service est reserve exclusivement aux conseillers TERRESIA agissant dans le cadre de leur activite professionnelle. Toute souscription vaut acceptation sans reserve des presentes CGV.

3. Description du service

Le logiciel permet notamment la gestion des clients, logements et missions, la conduite d’inspections, le calcul de l’IRT, la preparation de recommandations, de rapports et du Passeport logement. TERRESIA peut faire evoluer les fonctionnalites pour des raisons techniques, reglementaires ou d’amelioration du service, sans supprimer les caracteristiques essentielles de l’offre.

4. Souscription et acces

L’abonne doit fournir des informations exactes et disposer de la capacite necessaire pour engager son activite professionnelle. L’acces est personnel, non cessible et protege par des identifiants confidentiels. L’abonne est responsable de leur conservation et doit signaler sans delai toute utilisation non autorisee.

5. Offre, periode offerte et prix

L’offre comprend trois (3) mois d’acces offerts a compter de l’activation de l’abonnement. A l’issue de cette periode, l’abonnement est facture 29 euros par mois. TVA non applicable - article 293 B du CGI. Le prix applicable est celui affiche et accepte lors de la commande.

Le moyen de paiement enregistre lors de la souscription est utilise pour les prelevements mensuels a l’issue de la periode offerte. Aucun montant mensuel n’est facture pendant les trois mois offerts, sauf offre particuliere expressement acceptee.

6. Duree et resiliation

L’abonnement est conclu sans engagement de duree. Il se poursuit mensuellement jusqu’a resiliation. L’abonne peut demander sa resiliation a tout moment depuis les moyens mis a sa disposition par TERRESIA ou en ecrivant a contact@terresia.fr. La resiliation prend effet a la fin de la periode mensuelle en cours. Toute periode commencee reste due et n’est pas remboursee, sauf erreur de facturation ou obligation legale contraire.

Une resiliation effectuee pendant les trois mois offerts empeche le demarrage de la facturation, sous reserve qu’elle soit recue avant la premiere echeance payante.

7. Paiement et incident de paiement

Les paiements sont traites par Stripe. TERRESIA ne conserve pas les donnees completes de carte bancaire. En cas d’echec de paiement, l’acces peut etre suspendu apres information de l’abonne. L’abonne reste redevable des sommes exigibles.

8. Obligations de l’abonne

L’abonne utilise le logiciel conformement a sa finalite professionnelle, a la loi, a la methode TERRESIA et aux droits des tiers. Il lui appartient de verifier les informations saisies et les documents produits. Le logiciel constitue un outil

d’aide a la realisation et au suivi des missions ; il ne remplace ni le jugement professionnel du conseiller, ni un diagnostic reglementaire, ni une expertise judiciaire, ni une mission de maitrise d’oeuvre ou de controle technique.

9. Donnees saisies dans le logiciel

Pour les donnees personnelles de ses propres clients et prospects, l’abonne agit comme responsable de traitement et s’engage a disposer d’une base legale, a informer les personnes et a respecter leurs droits. TERRESIA intervient comme prestataire technique pour l’hebergement et le traitement necessaires au fonctionnement du service. L’abonne ne doit saisir que les donnees utiles a ses missions et s’interdit d’importer des donnees sensibles non necessaires.

10. Disponibilite, maintenance et securite

TERRESIA met en oeuvre des moyens raisonnables pour assurer la disponibilite et la securite du service. Des interruptions temporaires peuvent intervenir pour maintenance, mise a jour, securite, incident technique ou cause exterieure. L’abonne est invite a conserver les documents importants exportes depuis le logiciel.

11. Propriete intellectuelle

Le logiciel, la marque TERRESIA, la methode, l’IRT, les contenus, modeles, interfaces et documents associes demeurent proteges. L’abonnement confere uniquement un droit d’utilisation personnel, professionnel, limite, non exclusif et non cessible pendant sa duree. Toute reproduction, extraction, revente, mise a disposition ou tentative d’acces au code est interdite, sauf autorisation ecrite ou disposition imperative.

12. Responsabilite

Chaque partie repond des dommages directs causes par ses manquements prouves. TERRESIA ne saurait etre responsable des decisions professionnelles de l’abonne, du contenu qu’il saisit, d’un usage non conforme, d’une defaillance de ses equipements ou de services tiers hors de son controle. Dans les limites permises entre professionnels, la responsabilite totale de TERRESIA est plafonnee aux sommes effectivement payees par l’abonne au cours des douze mois precedant le fait generateur.

13. Suspension et fin d’acces

TERRESIA peut suspendre l’acces en cas d’impaye, de risque de securite, d’usage illicite ou de manquement grave, apres information lorsque les circonstances le permettent. A la fin de l’abonnement, l’acces cesse. L’abonne doit exporter les documents dont il souhaite conserver une copie avant la date de fin effective.

14. Modification des conditions

Toute modification substantielle affectant le prix ou les obligations principales est communiquee a l’abonne avant son entree en vigueur. Si l’abonne refuse une modification substantielle, il peut resilier avant sa prise d’effet.

15. Force majeure

Aucune partie ne peut etre tenue responsable d’un manquement resultant d’un evenement de force majeure au sens du droit francais.

16. Droit applicable et litiges

Les presentes CGV sont soumises au droit francais. Les parties rechercheront d’abord une solution amiable. A defaut, tout litige entre professionnels relevera des juridictions competentes selon les regles de procedure applicables, sous reserve des dispositions imperatives.

17. Contact

Toute question relative a l’abonnement, a la facturation, a la resiliation ou au service peut etre adressee a contact@terresia.fr.

TERRESIA - Entreprise individuelle Joy Malabry - SIREN 979 133 469 - SIRET 979 133 469 00028 - Code APE 7490B - 504 rue Albert Rey, 83370 Frejus, France - contact@terresia.fr